

Valérie DUMOULIN
Alexandra LAUNAY
Huissiers de Justice Associés
24, Bd Justin Grandthille
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
dumoulin.launay@huissier-justice.fr

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE QUINZE FEVRIER A HUIT HEURES TRENTE

A LA DEMANDE DE :

S.A.S. TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS sous le numéro 434.836.276 dont le siège social est à BEZIERS (34500), 74 Rue Lieutenant de Moncabrier, prise en son établissement sis à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 18, Rue Dom Perignon, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié audit établissement en cette qualité,

Lequel m'a requis :

De bien vouloir constater que l'affichage de l'avis d'ouverture d'une enquête publique concernant l'autorisation environnementale d'exploiter le parc éolien de Mont de l'Arbre III (2 éoliennes et 1 poste de livraison), dans les 20 communes concernées par l'enquête, ainsi qu'en quatre points à proximité des futurs sites est demeuré en place et de constater la continuité de sa publication sur le site internet de la Préfecture.

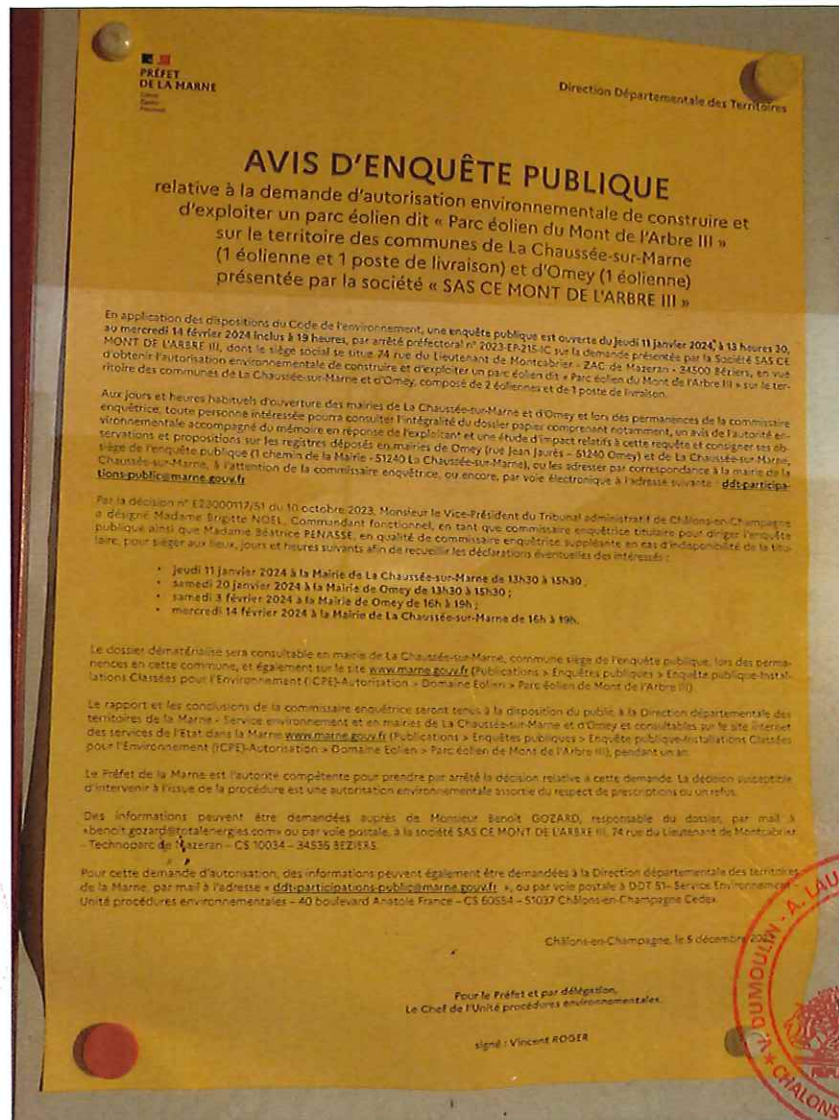
Etant précisé que les communes concernées sont les suivantes : Aulnay l'Aître, Ablancourt, Cheppes-la-Prairie, Dampierre sur Moivre, Francheville, La Chaussée sur Marne, Mairy sur Marne, Marson, Omev, Pogny, Pringy, Saint Amand sur Fion, Saint Germain la Ville, Saint Jean sur Moivre, Saint Martin aux Champs, Songy, Soulanges, Tognv aux Bœufs, Vésigneul sur Marne.

Puis de mes opérations en dresser ensuite procès-verbal à toutes fins que de droit.

Déférant à cette réquisition et y faisant droit ;

Je soussignée,

Alexandra LAUNAY, membre de la Société Civile Professionnelle
Valérie DUMOULIN - Alexandra LAUNAY, Huissiers de Justice associés à la
Résidence de CHALONS-EN-CHAMPAGNE, y domiciliée 24, boulevard Justin
Grandthille



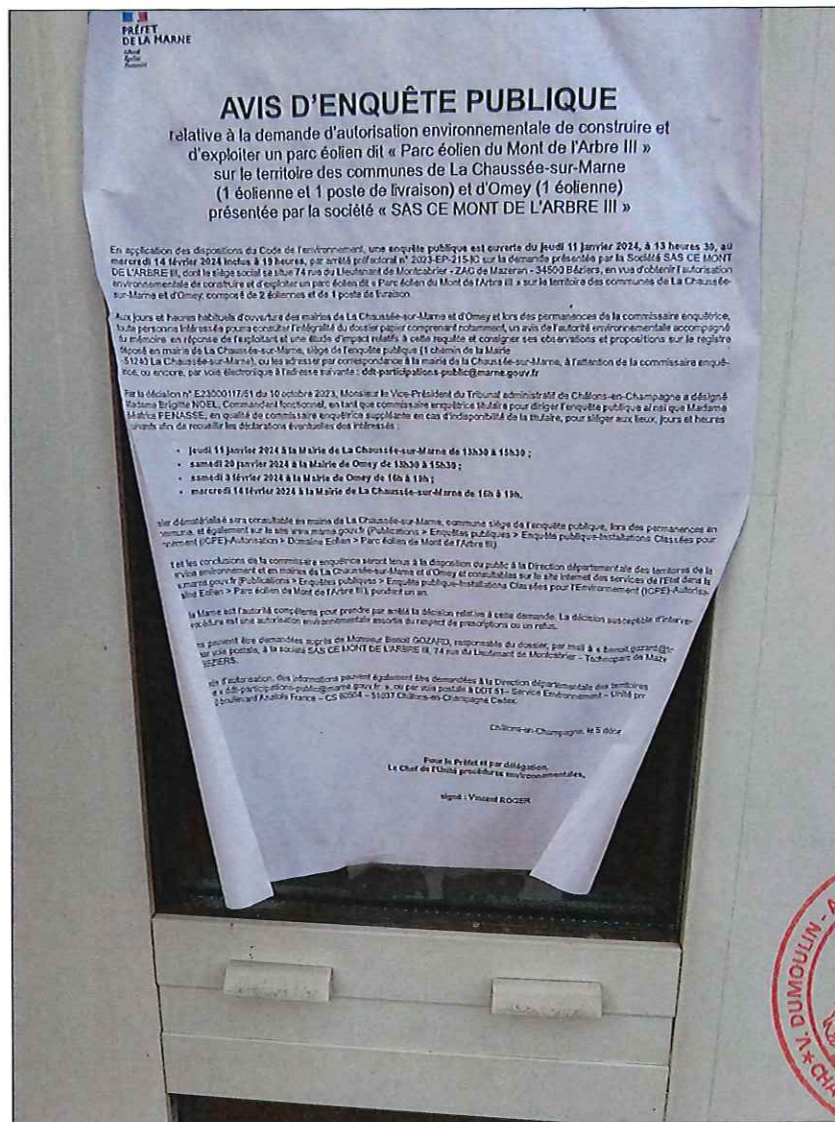
Photographie 2

Puis je me suis rendue à la mairie de **TOGNY AUX BOEUFs**, où, là étant, j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 3 et 4*).



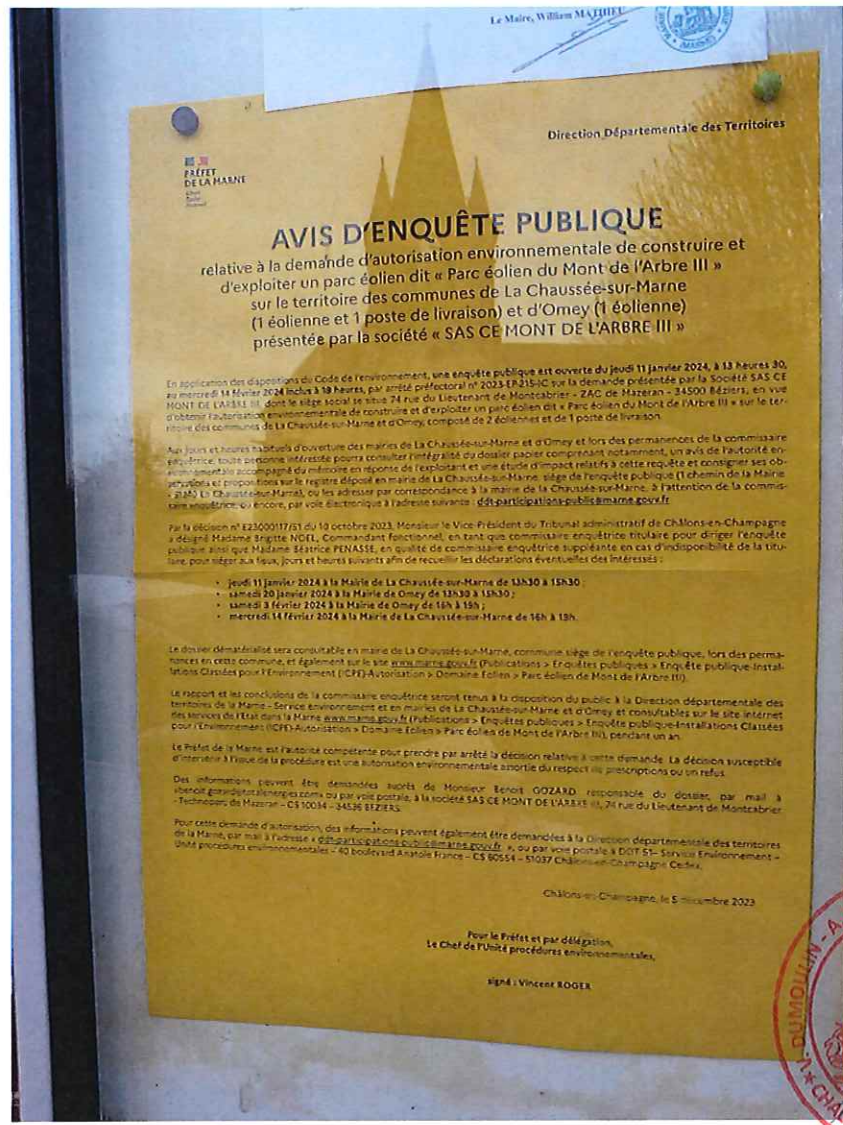
photographie 4

Ensuite, je me suis rendue à la mairie de **VITRY LA VILLE**, où, là étant, j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est affiché sur la porte de la Mairie (*photographies 5 et 6*).



Photographie 6

Je me suis ensuite rendue à la mairie de **CHEPPES LA PRAIRIE**, où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 7 et 8*).



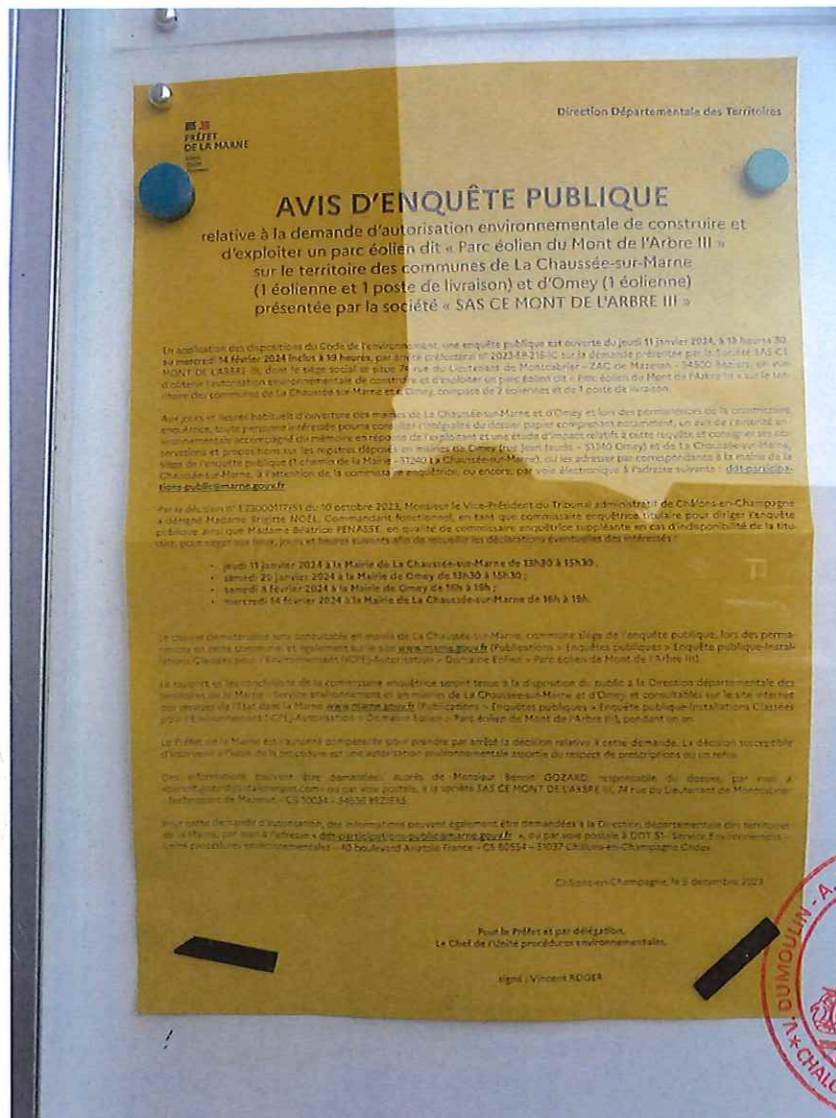
Photographie 8

Puis je me suis rendue commune de SAINT MARTIN AUX CHAMPS où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est encore affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (photographies 9 et 10).



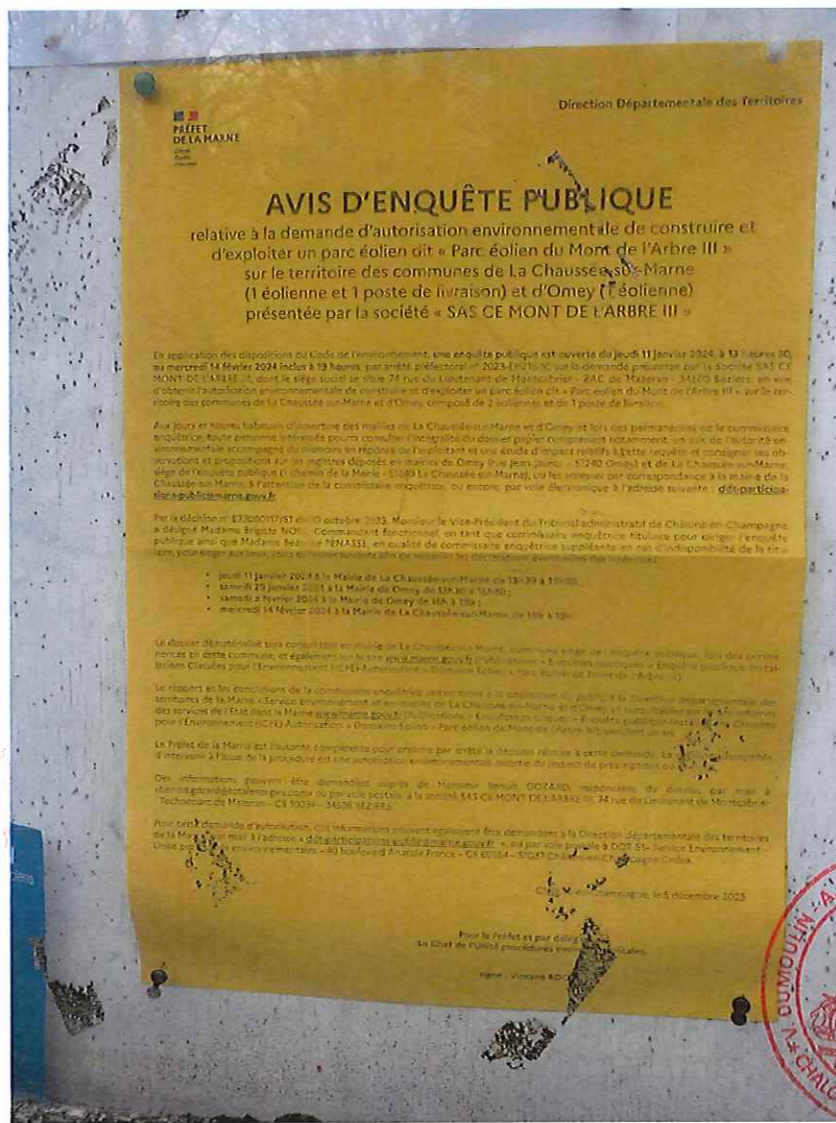
Photographie 10

Ensuite, je me suis rendue sur la commune de **SONGY** où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur la porte vitrée de la Mairie (*photographies 11 et 12*).



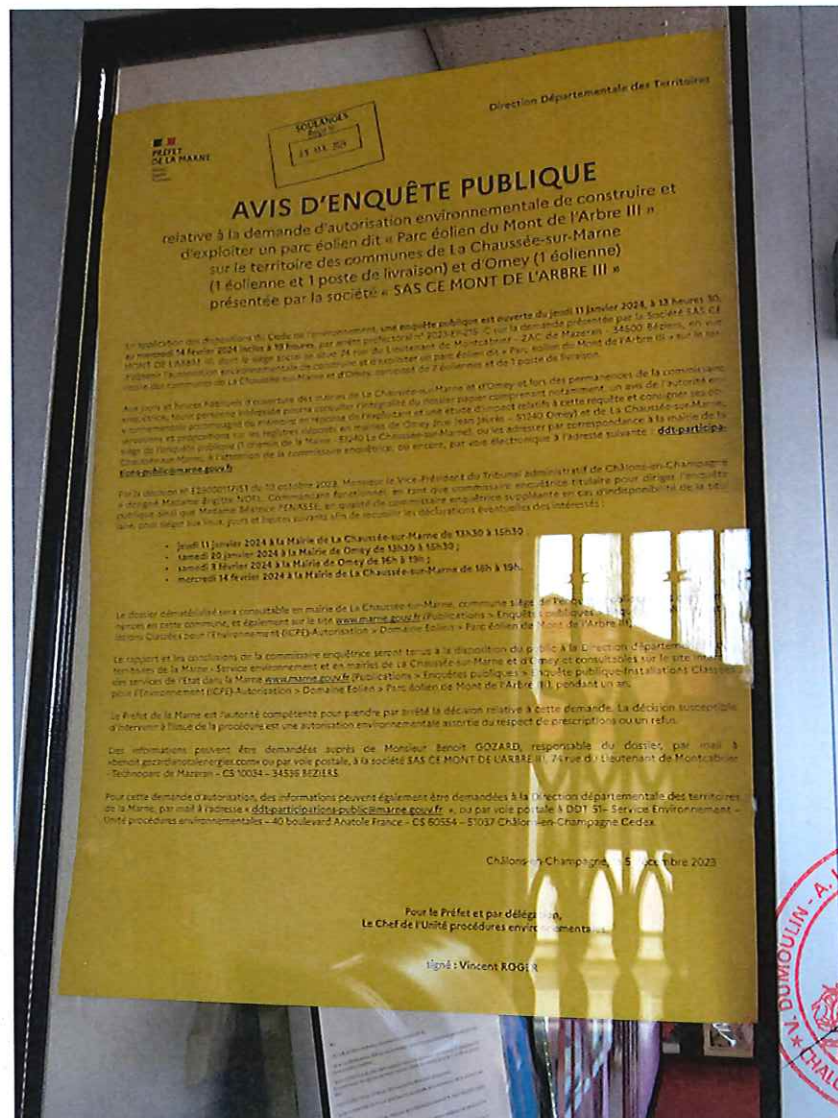
Photographie 12

Puis je me suis rendue sur la Commune de PRINGY où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est encore affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet. (Photographies 13 et 14).



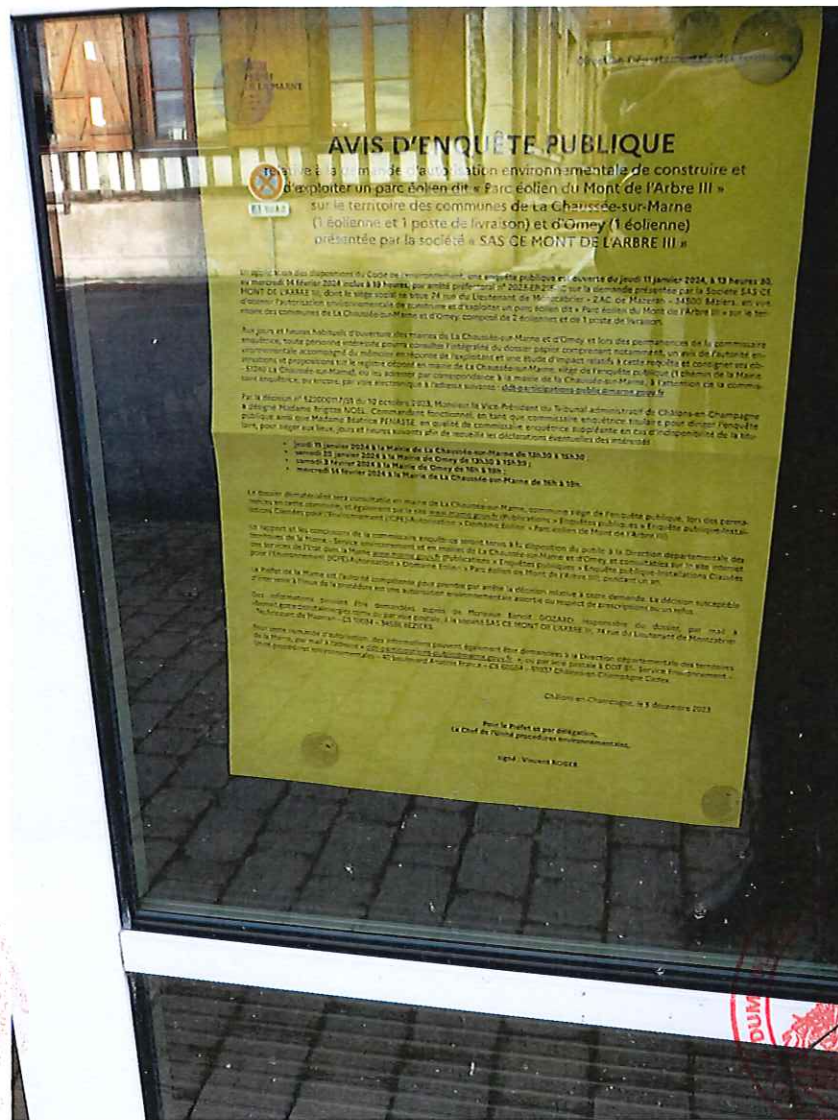
Photographie 14

Puis je me suis rendue à la mairie de SOULANGES où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur la porte de la Mairie (*photographies 15 et 16*).



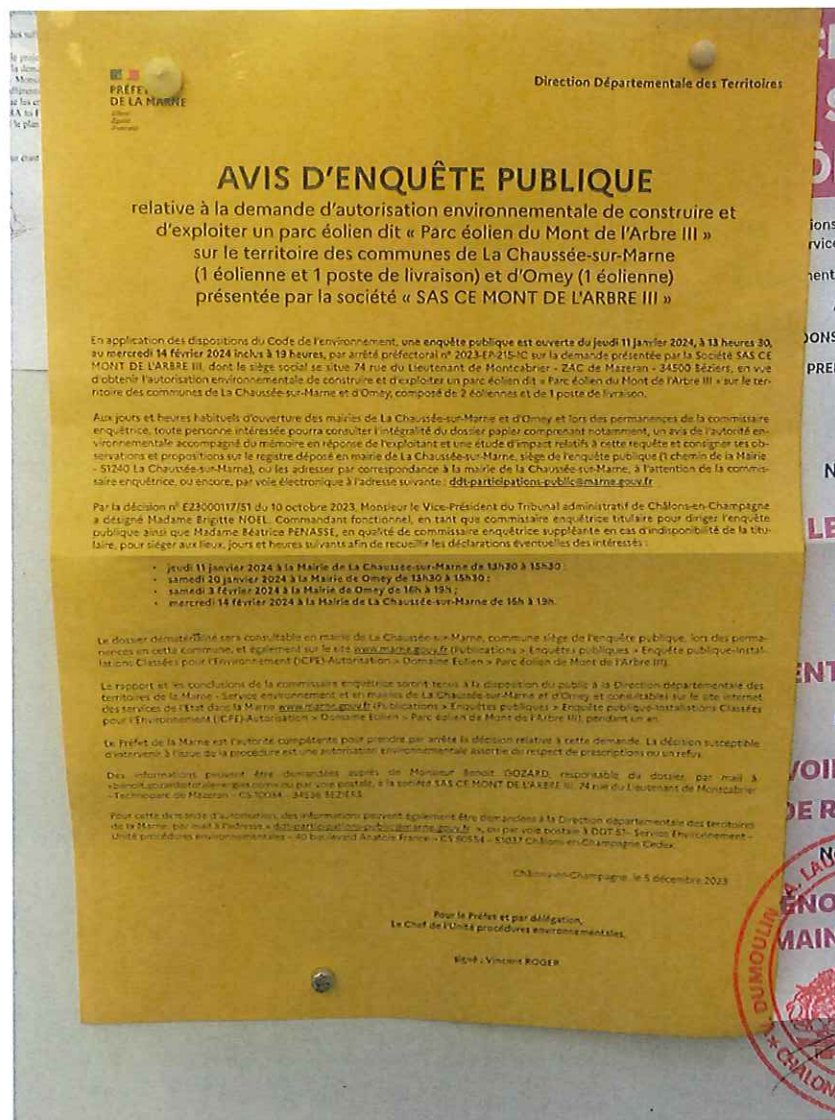
Photographie 16

Ensuite je me suis rendue en mairie de SAINT AMAND SUR FION où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est encore affiché sur la porte de la mairie (*photographies 17 et 18*).



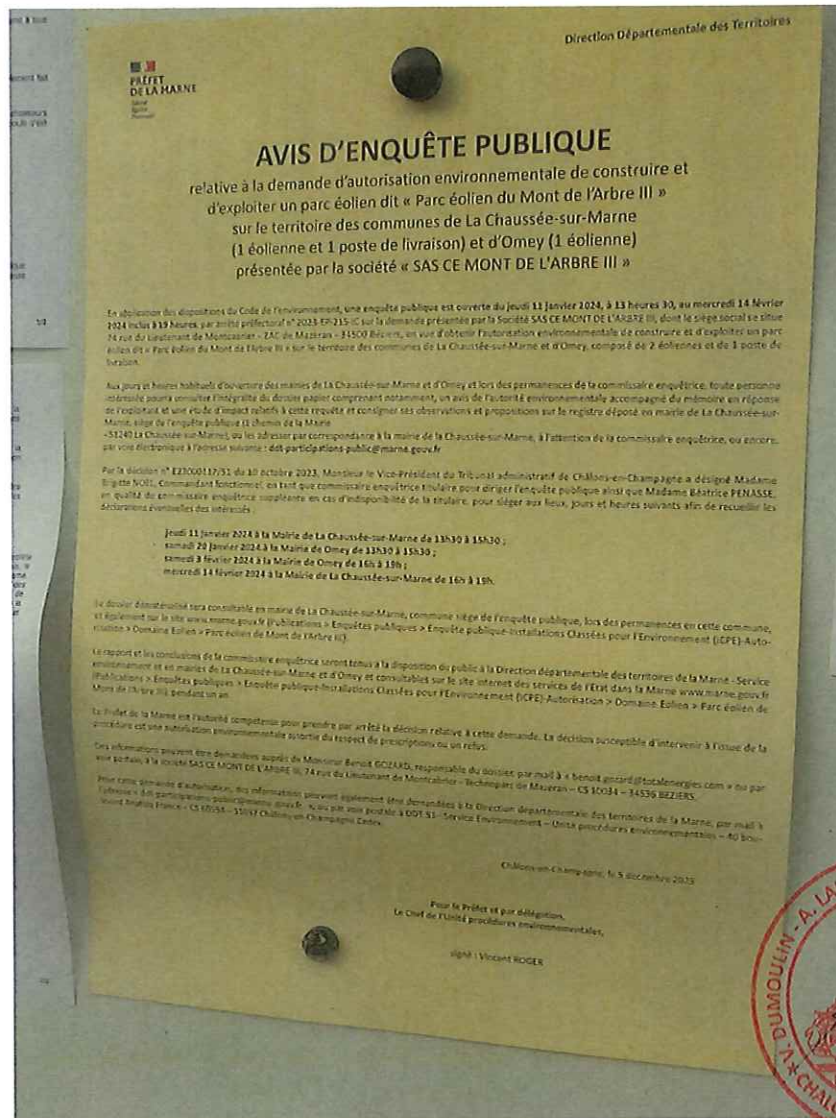
Photographie 18

Puis je me suis rendue à la mairie de AULNAY L'AITRE où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (photographies 19 et 20).



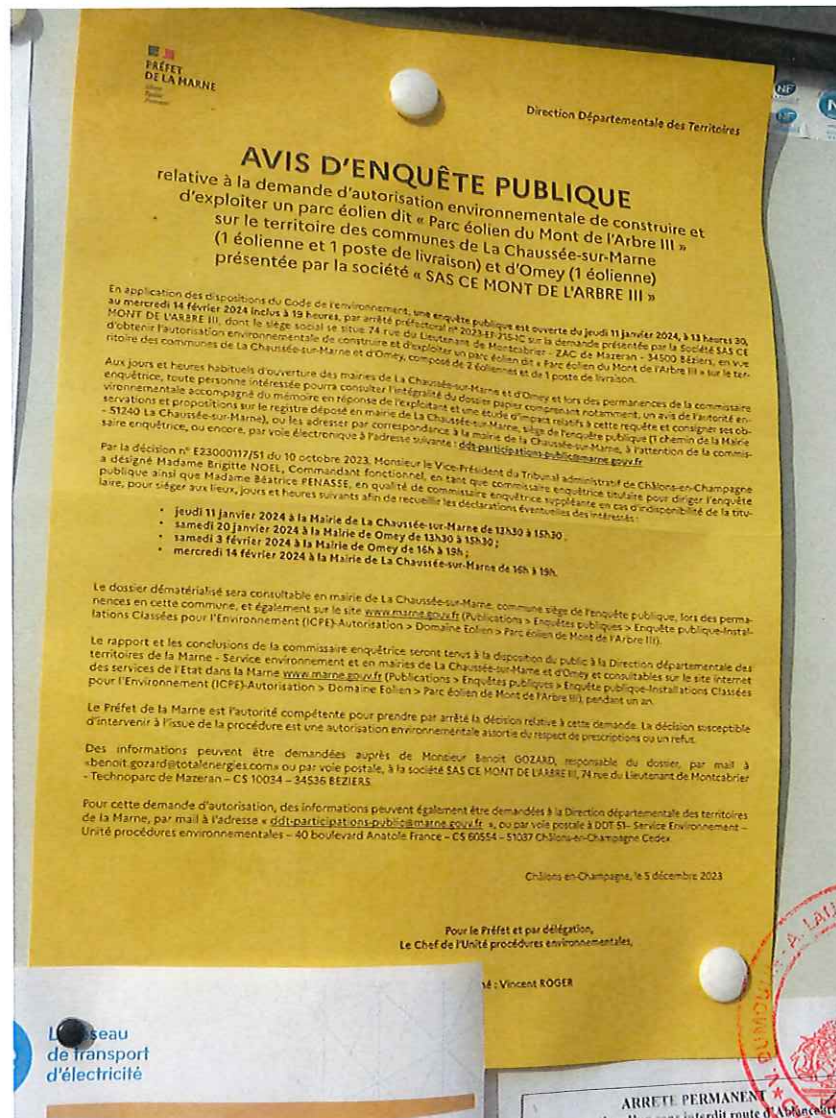
Photographie 20

Je me suis ensuite transportée à la mairie de ABLANCOURT où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (photographies 21 et 22).



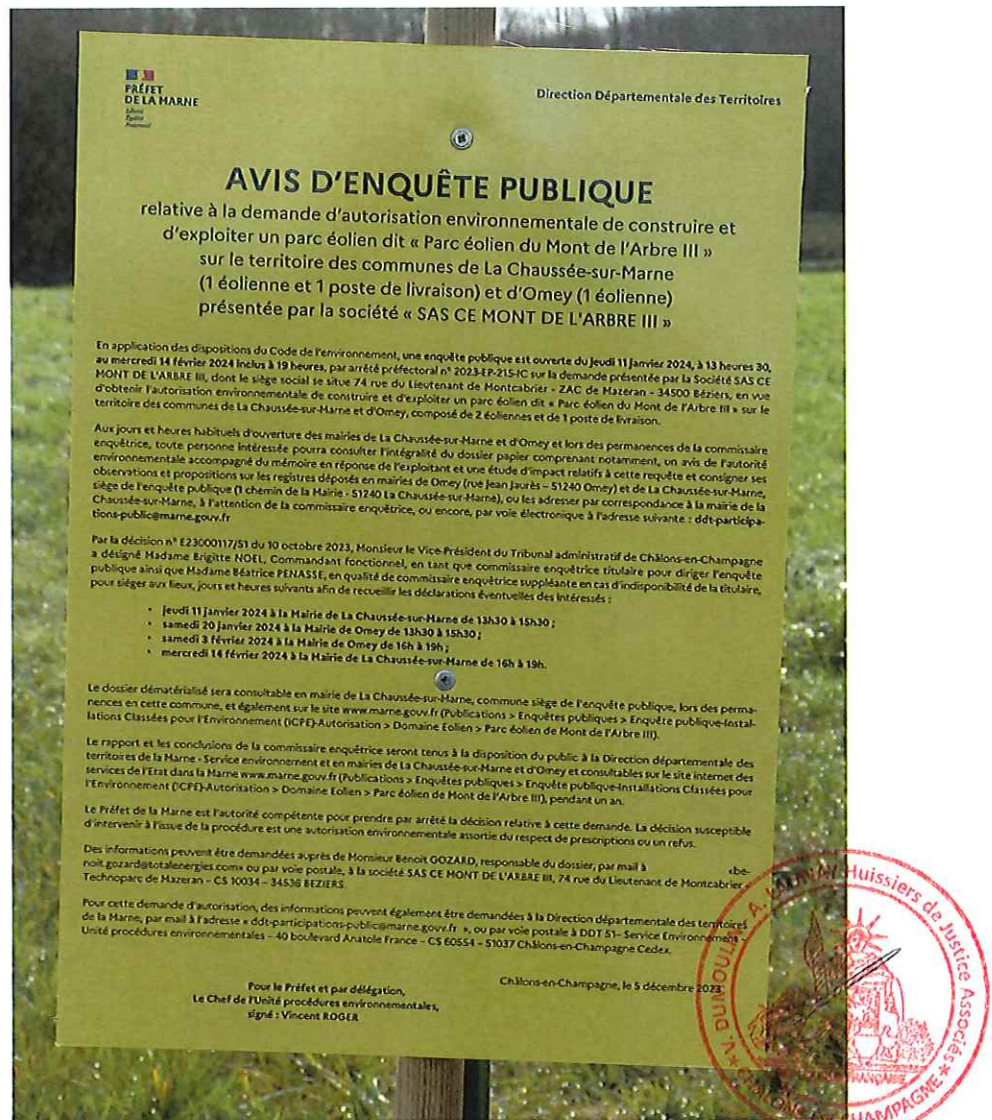
Photographie 22

Puis je me suis rendue mairie de **LA CHAUSSEE SUR MARNE** où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 23 et 24*).



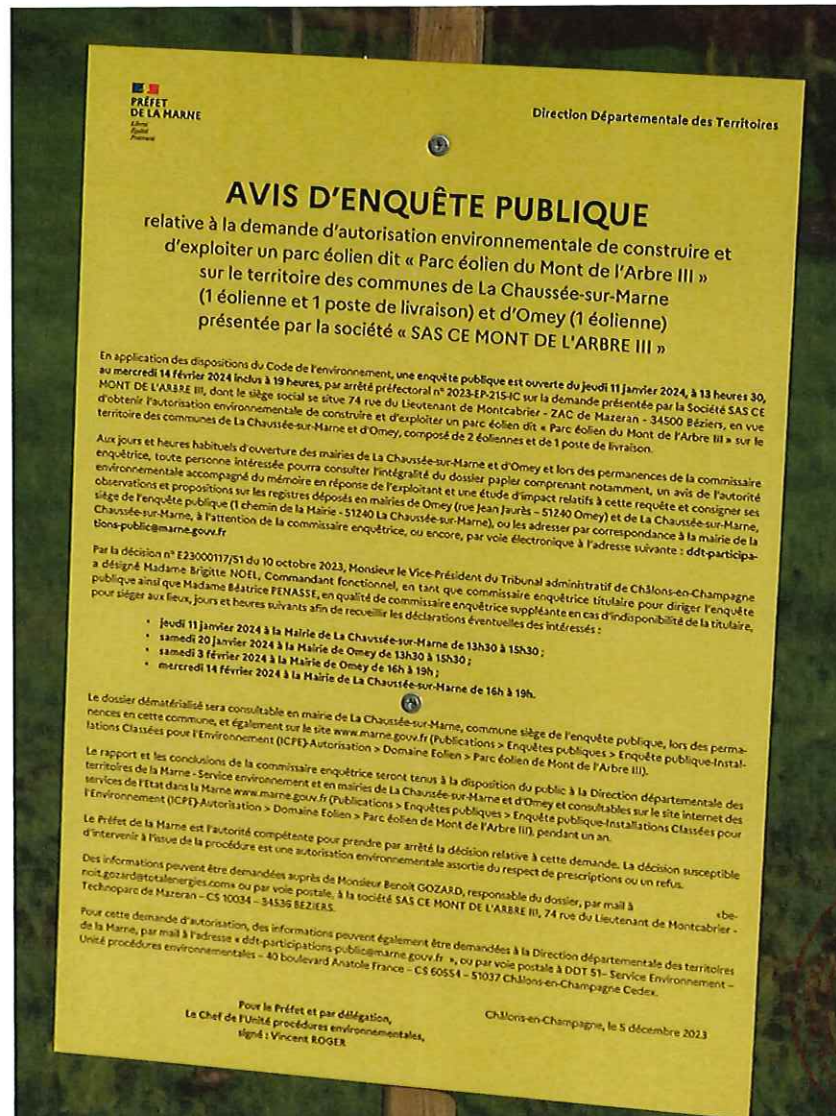
Photographie 24

Ensuite, je me suis rendue au panneau **numéro 3** sur le plan annexé, situé sur la RD60 entre La Chaussée sur Marne et Ablancourt. Là étant, j'ai constaté que le panneau, visible et lisible depuis la voie publique, est toujours en place en bordure de route (*photographies 25 et 26*).



Photographie 26

Ensuite, je me suis rendue au point **numéro 2** sur le plan annexé, situé à l'entrée de la Chaussée sur marne, Avenue du docteur Justin Jolly, où j'ai constaté que le panneau, visible et lisible depuis la voie publique, est toujours en place en bordure de route (*photographies 27 et 28*).



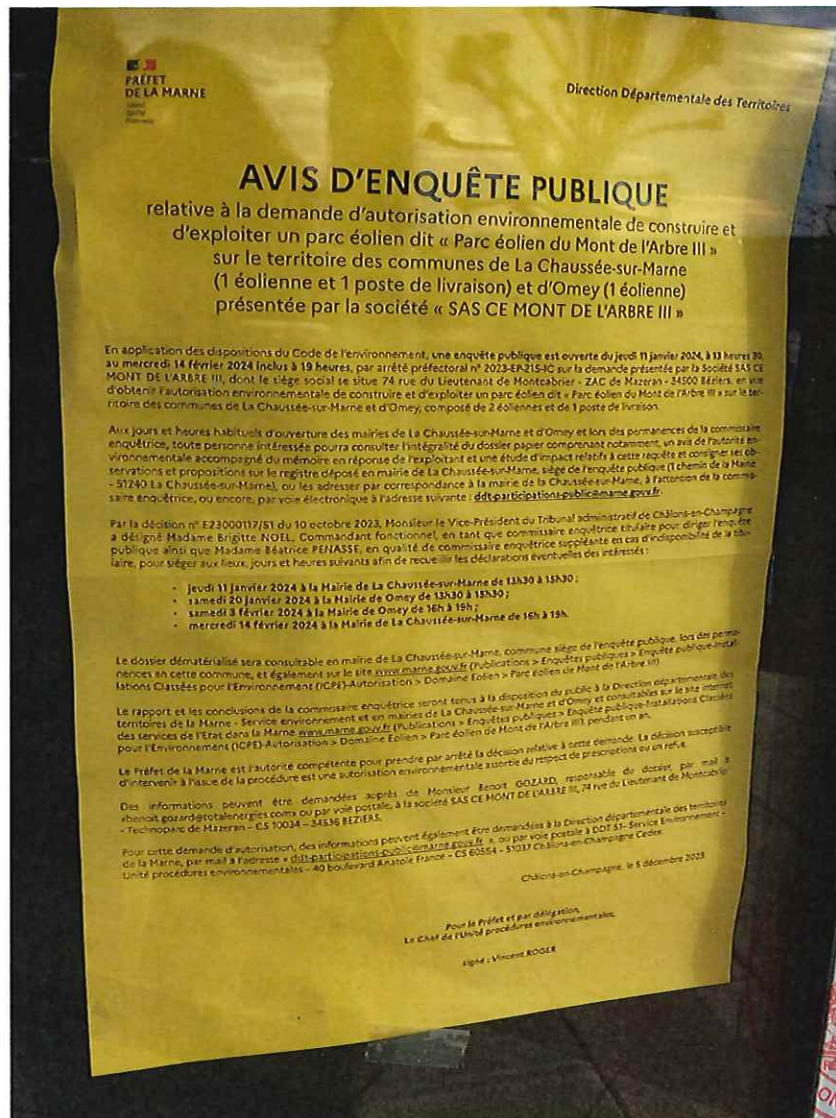
Photographie 28

Ensuite je me suis rendue au point **numéro 4** sur le plan annexé où j'ai constaté que le panneau, visible et lisible depuis la voie accessible au public, est toujours en place en bordure de chemin (*photographies 29 et 30*).



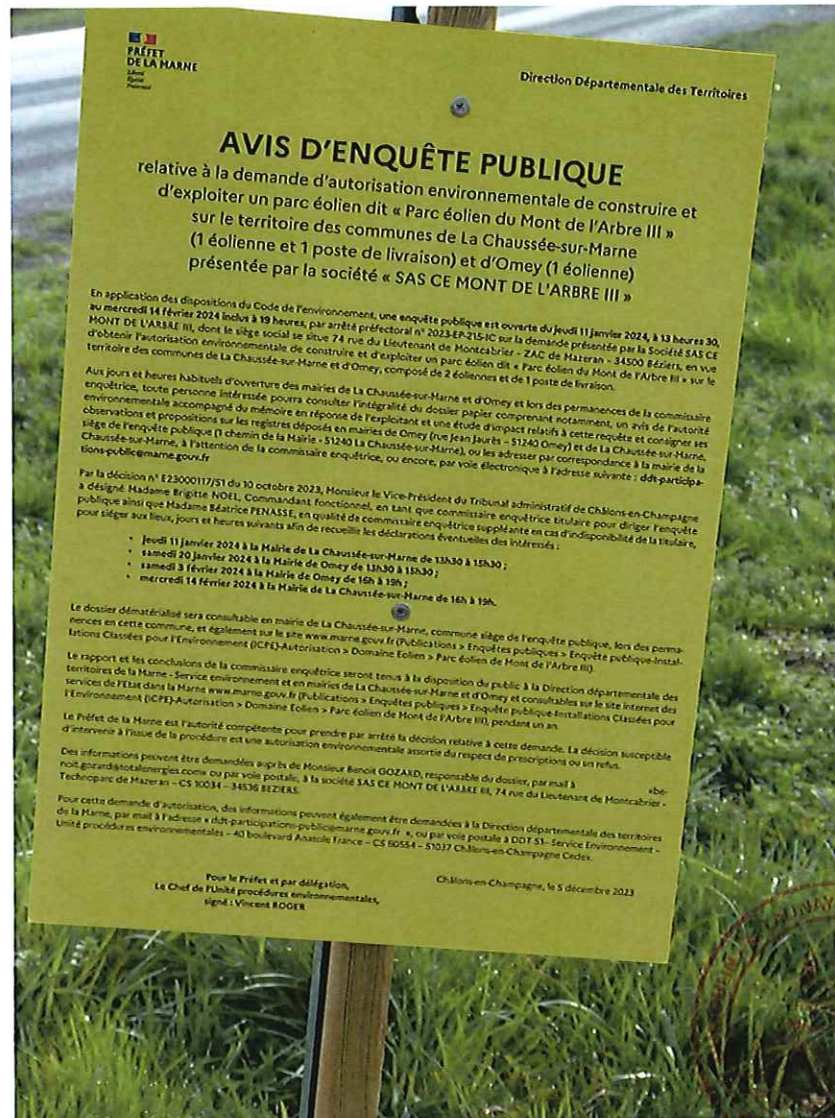
Photographie 30

Je me suis ensuite rendue sur la commune de OMEY, où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur la porte de la mairie (photographies 31 et 32).



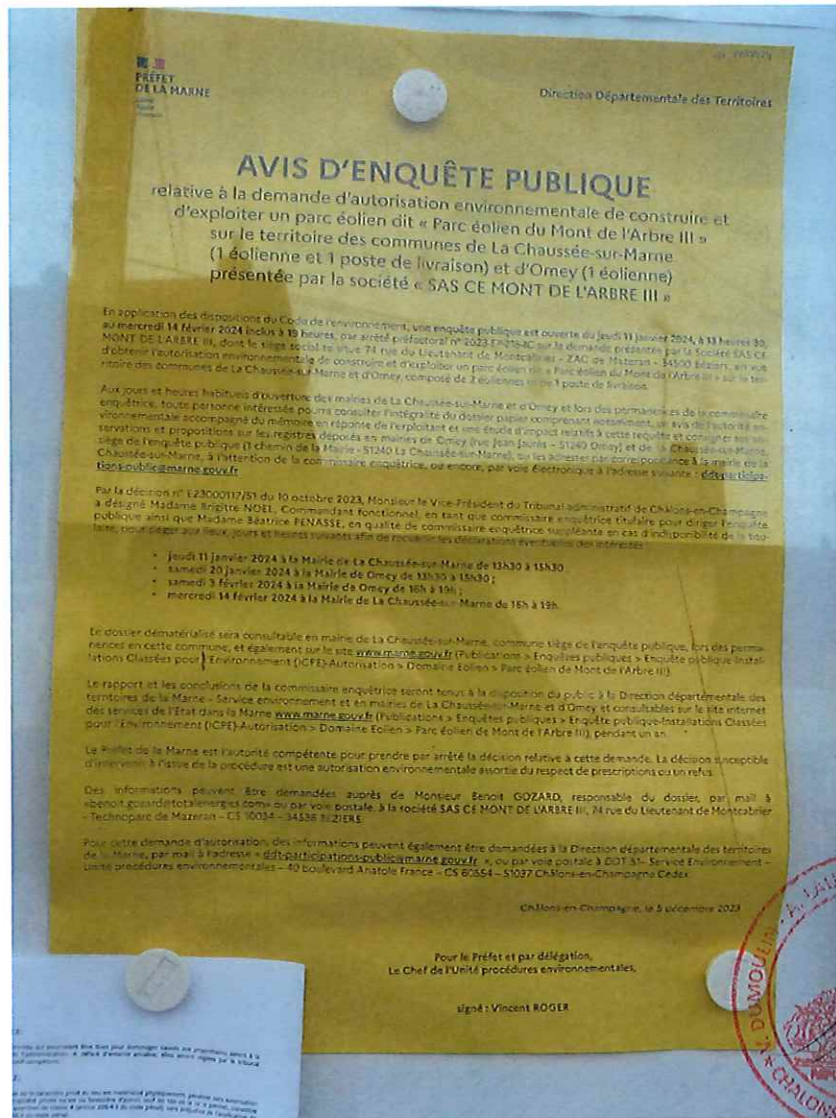
Photographie 32

Puis je me suis transportée au panneau **numéro 1** sur le plan annexé, situé RD 60, commune d'OMEZY, où j'ai constaté que le panneau d'avis d'enquête publique, visible et lisible depuis la voie publique, est toujours en place en bordure de route (*photographies 33 et 34*).



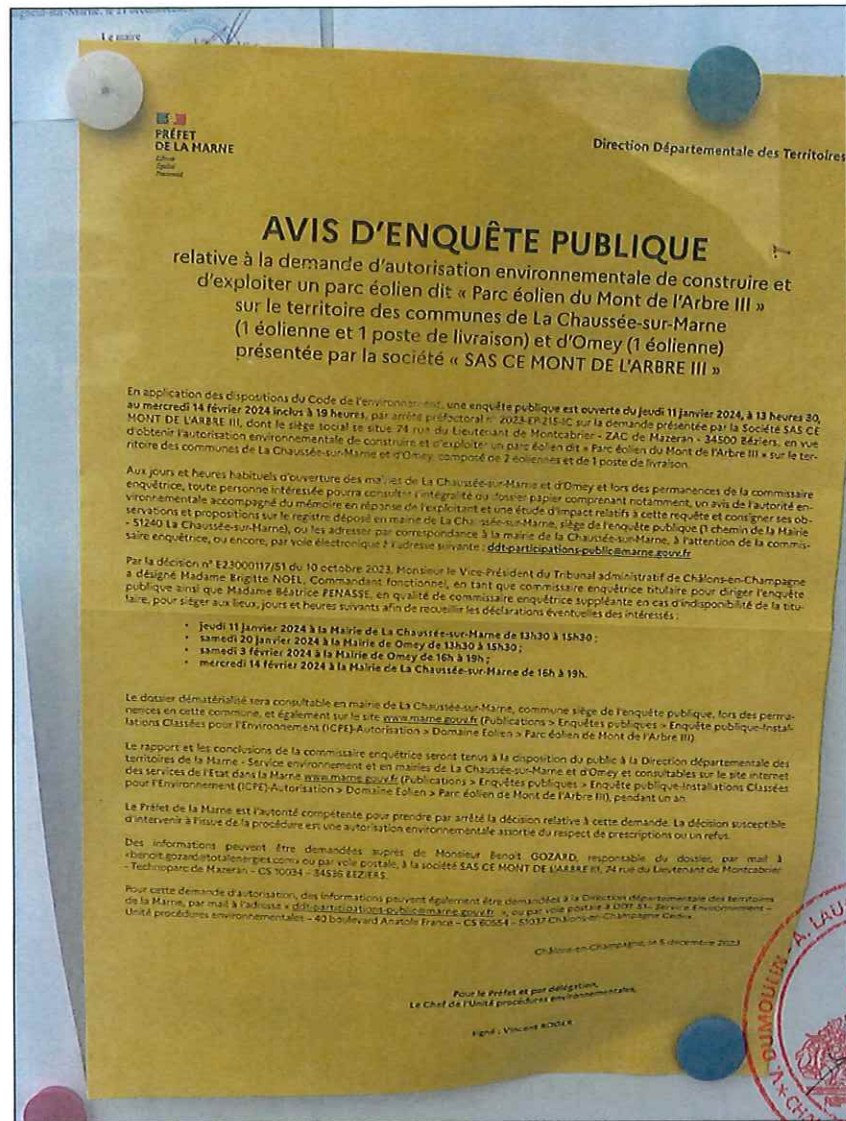
Photographie 34

Puis je me suis rendue commune de **POGNY** où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours en place sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 35 et 36*).



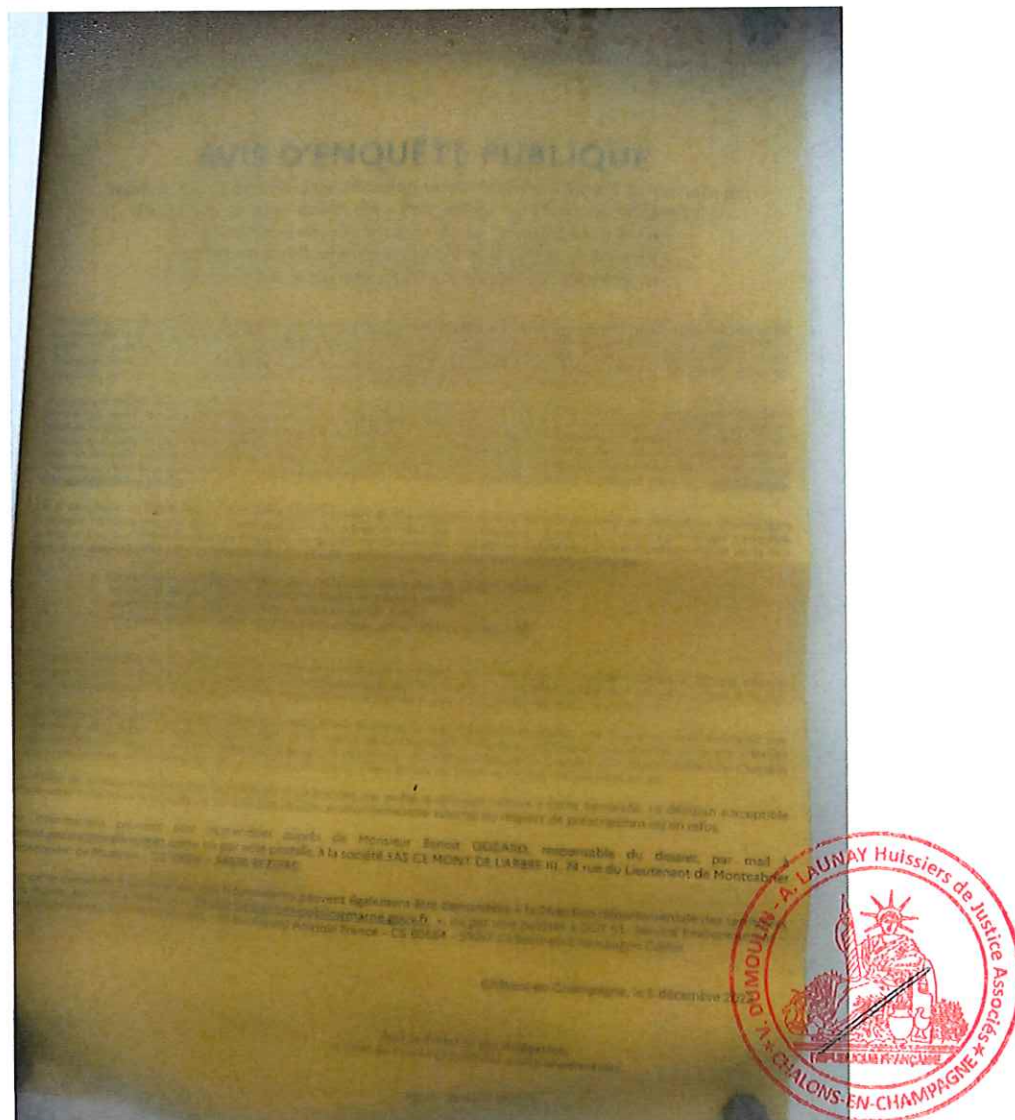
Photographie 36

Ensuite, je me suis transportée commune de **VESIGNEUL SUR MARNE**, où, là étant, j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 37 à 38*).



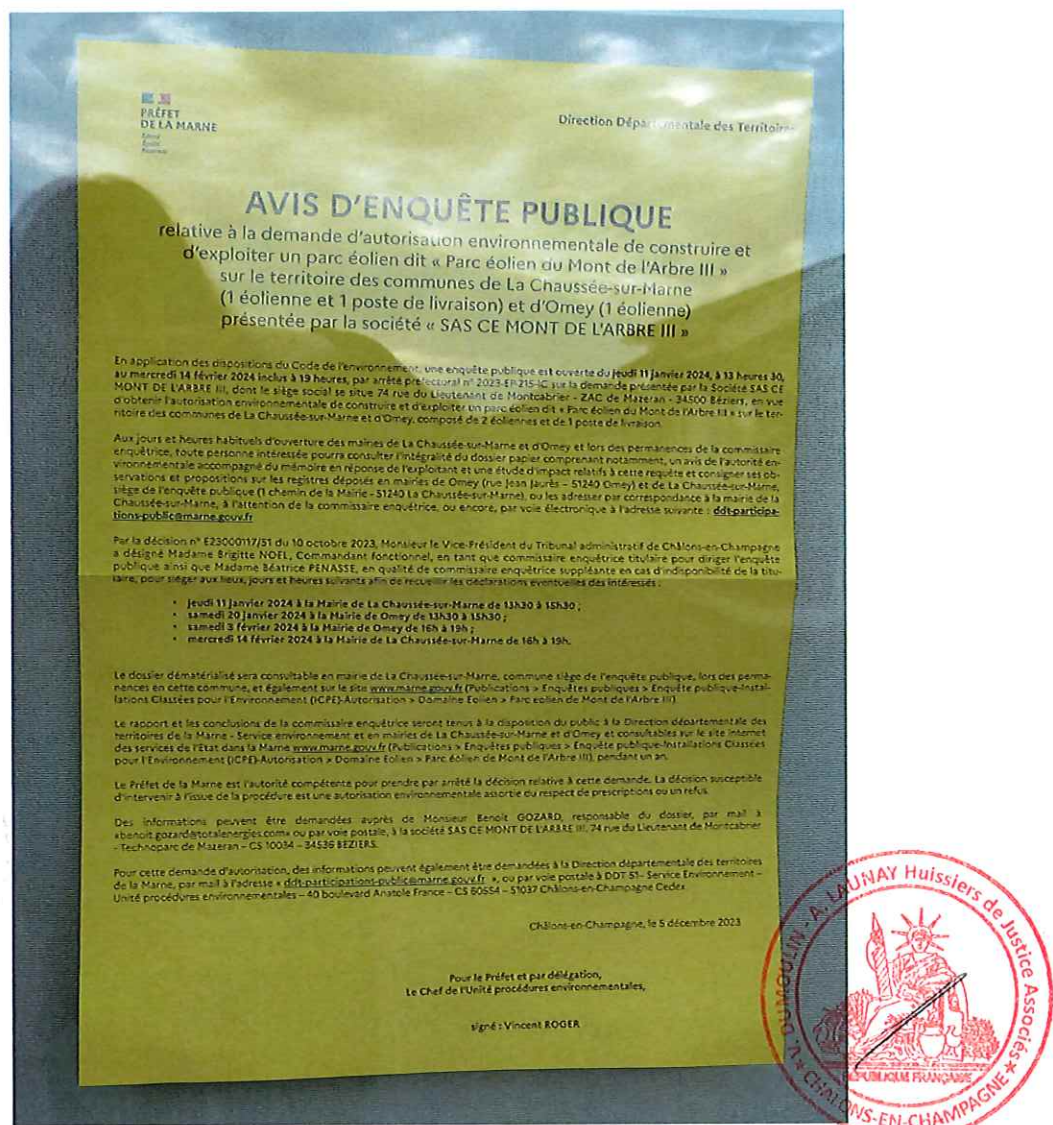
Photographie 38

Puis je me suis rendue à la mairie de SAINT GERMAIN LA VILLE, où, là étant, j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau réservé à cet effet (photographies 39 et 40).



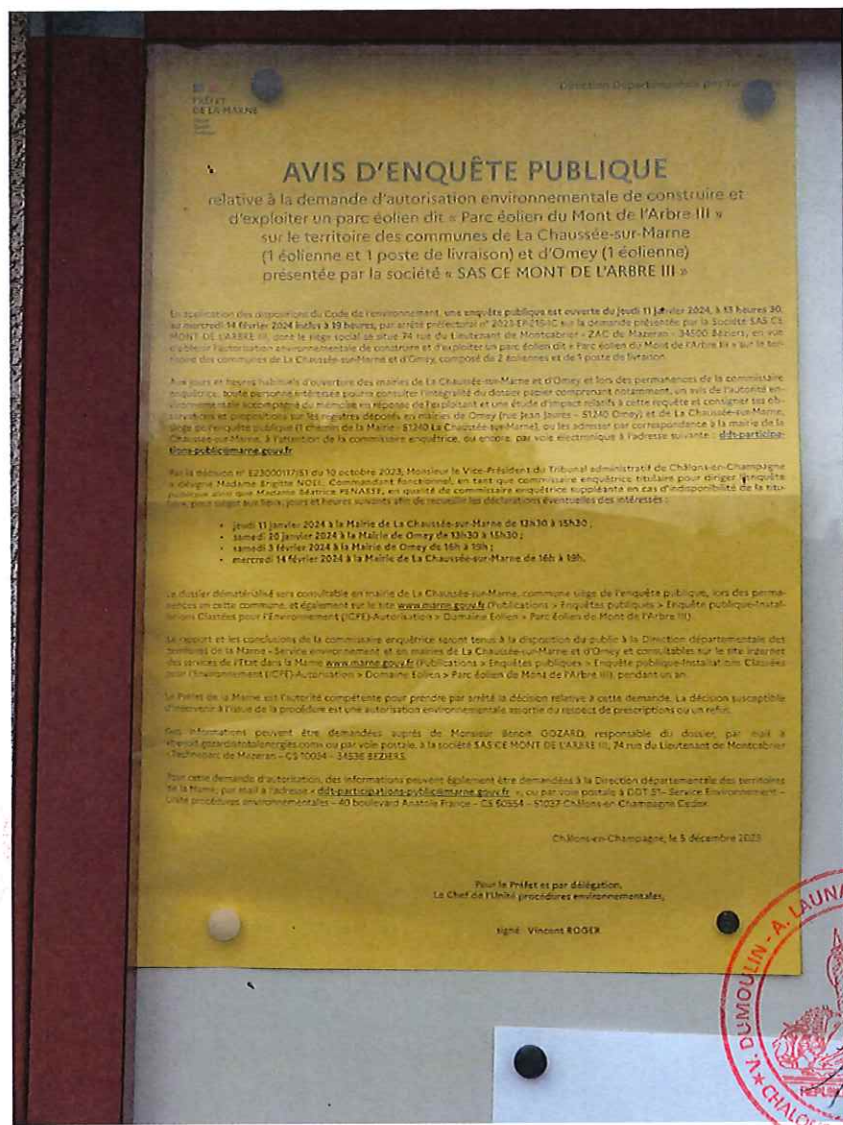
Photographie 40

Je me suis ensuite rendue à la mairie de **FRANCHEVILLE**, où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est encore affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 41 et 42*).



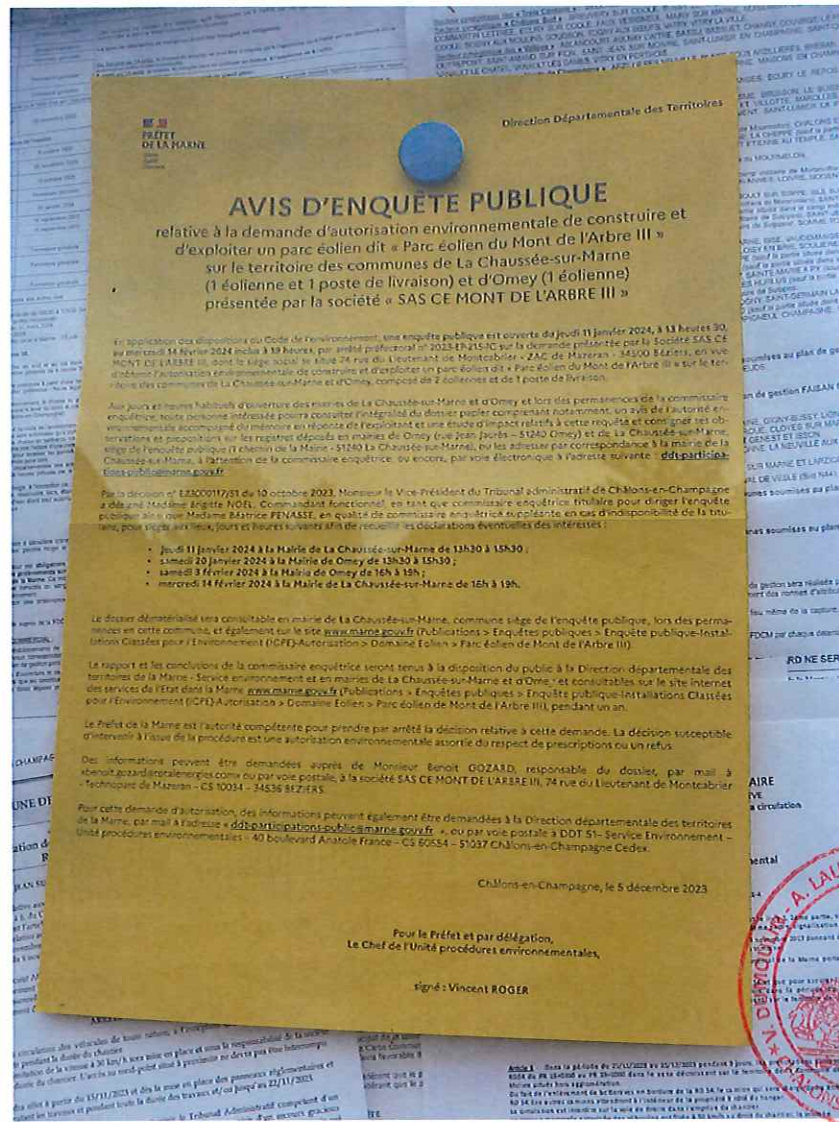
Photographie 42

Puis, je me suis rendue en mairie de **DAMPIERRE SUR MOIVRE** où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (*photographies 43 et 44*).



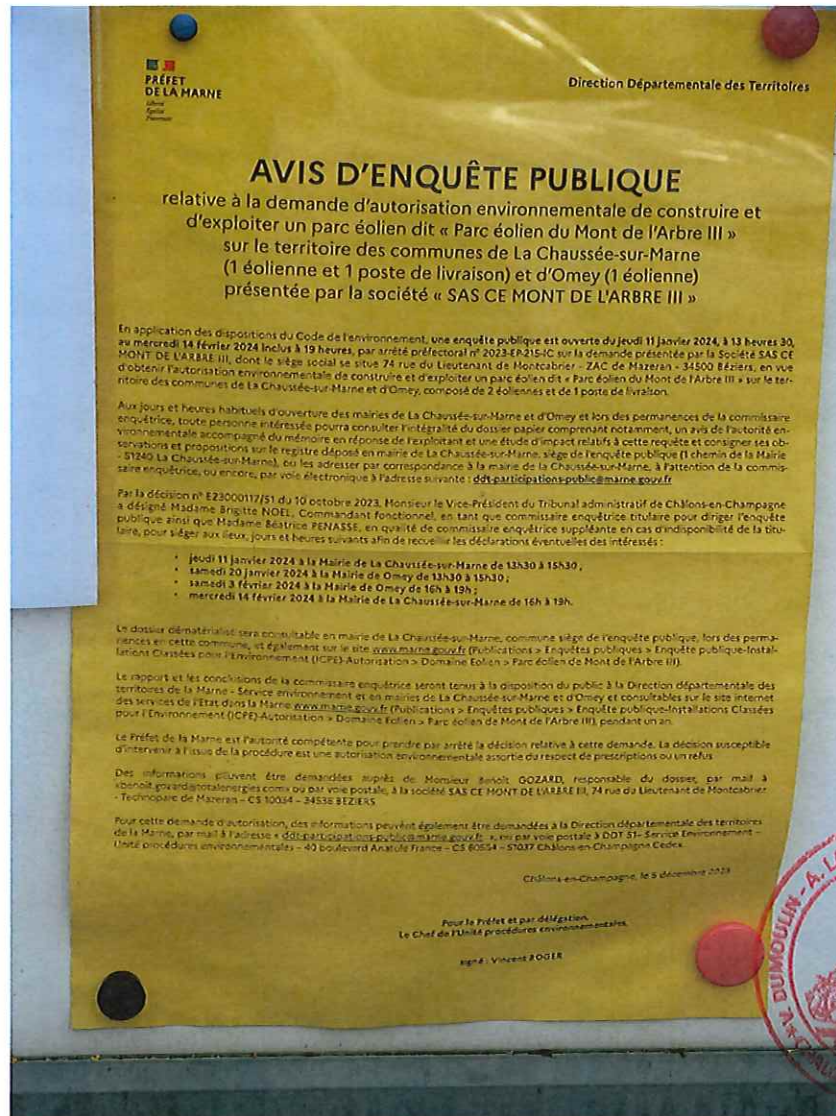
Photographie 44

Ensuite, je me suis rendue en mairie de SAINT JEAN SUR MOIVRE où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est toujours affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (photographies 45 et 46).



Photographie 46

Enfin, je me suis rendue en mairie de MARSON où j'ai constaté que l'avis d'enquête publique est encore affiché sur le panneau extérieur réservé à cet effet (photographies 47 et 48).



Photographie 48

De retour à mon Etude, j'ai procédé au constat de la publication de l'avis d'enquête publique sur le site internet www.marne.gouv.fr

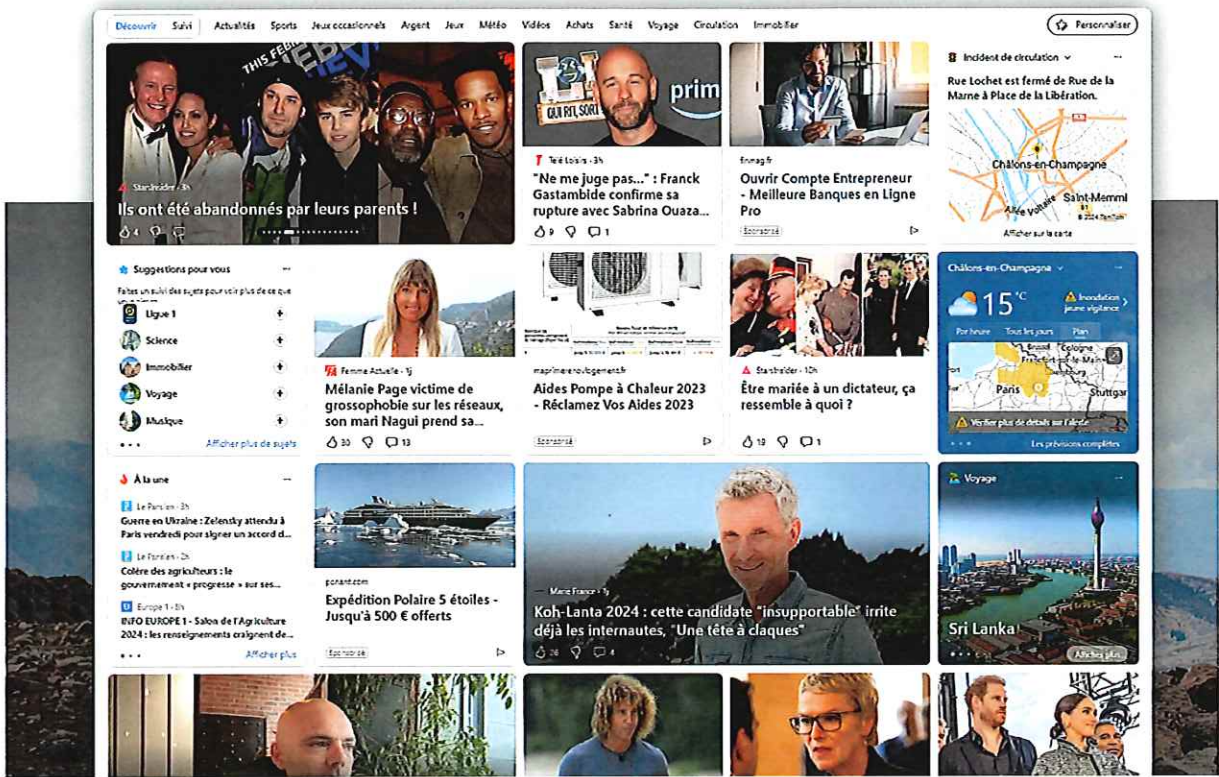
Préalablement à ma connexion sur ledit site, j'ai procédé aux manipulations suivantes :

La connexion s'est faite via un ordinateur fixe de marque DELL, système Windows 10 professionnel, processeur intel core i5-7500 [CPU@3.40](http://www.intel.com) GHZ

L'adresse IP de connexion est : IPV4 192.168.0.113

Préalablement à la connexion internet, la connexion PROXY a été désactivée via le menu « ce pc » - « ouvrir les paramètres » - « proxy ».

Puis, depuis « panneaux de configuration »- « options internet » - onglet « général » - « supprimer », l'historique de navigation dont les fichiers temporaires a été supprimé.



Environ 16 600 000 résultats

Préfecture de la Marne
https://www.marne.gouv.fr

Accueil - Les services de l'État dans la Marne

Le 31/01/2024 - La préfecture de la Marne est un établissement public qui gère les services...

Permis de conduire

Les services de l'État vous pouvez saisir l'administration par v...

Prendre un Rendez-Vous En ...

Respectez les délais de rendez-vous pour les ressortiss...

Démarches

Démarches - Accueil - Les services de l'État dans la Marne

Nous contacter

Si vous cherchez à contacter le service étranger de la souvri...

Préfecture de la Marne

Prendre un rendez-vous en ligne - Préfecture de la Marne - Préf...

Arrêtés préfectoraux

Arrêtés préfectoraux - Accueil - Les services de l'État dans la ...

Résultats de recherche de marne.gouv.fr

Aidez contenu de marne.gouv.fr

Contactez nous / Accueil - Les Services de l'État Dans La Marne

Etranger en France | Accueil - Les Services de l'État Dans La Marne

Horaires et Coordonnées | Accueil - Les Services de l'État Dans La Marne

Afficher plus

Préfecture De La Marne
40 (1 avis)
33 r Carnot, 51000 Châlons en Champagne

SITE WEB FINANCIERE

De partenaires

Préfecture de la Marne
https://www.marne.gouv.fr/Préfecture-de-la-Marne

Préfecture de la Marne - Prendre un rendez-vous en ligne - Les ...

Prendre un rendez-vous en ligne - Préfecture de la Marne - Préfecture de la Marne : Pour ...

EXPLORER D'AVANTAGE

- Demande de rendez-vous à la préfecture - Démarches administratives
- Prise de rendez-vous au titre de la naturalisation - Préf-de-marne.gouv.fr

Préfecture de la Marne
https://www.marne.gouv.fr/Services-de-l'Etat-Préfecture-et-sous-...

Horaires et coordonnées de la Préfecture de la Marne

Les rendez-vous pour les primo-arrivants sont à solliciter uniquement auprès de la Croix Rouge Française - plate forme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile (PADA) ou 03 26 26 10 60. Si vous avez des questions ou des remarques à formuler auprès de la cellule d'aide de la préfecture, vous pouvez les envoyer à l'adresse suivante : pref...

Afficher plus sur marne.gouv.fr

EXPLORER D'AVANTAGE

- Prendre un rendez-vous en ligne - Prendre un rendez-vous en ... - marne.gouv.fr
- Prendre un rendez-vous en ligne - Les services de l'État dans ... - marne.gouv.fr

Service-public.fr
https://annuaire.service-public.fr/grand-est/marne/1c8215c8-96e1-4994-...

Préfecture - Marne - Annuaire | Service-Public.fr

Préfecture - Marne. Dernière modification le 23 janvier 2024 - Direction de l'information...
Activité: Préfet Lieu: 33 rue Carnot, Châlons en Champagne, S...
Numéro de téléphone: 03 26 26 10 10

Autres questions posées

Où se trouve la préfecture de la Marne ?

La préfecture est située sur la commune de Châlons-en-Champagne, 1 rue Jessaint. Pour couvrir tout le département de la Marne, la Préfecture de la Marne dispose de 3 antennes: ...

Préfecture de la Marne - Horaires, ...
www.annuaire.marne.fr/prefectur...

Comment s'inscrire à la préfecture de la Marne ?

L'accueil au service de l'immigration et de l'intégration de la préfecture de la Marne se fait exclusivement sur rendez-vous. Aucune entrée dans nos locaux sans rendez-vous ne sera possible...

Horaires et coordonnées de la Pr...
www.marne.gouv.fr/Services-de-l...

Comm de l'im. préfect

L'accès: respé dans le consi...



Le département de la Marne est un département français, qui doit son nom à la Marne rivière qui l'arrose. Il fait partie de la région Grand-Est et de la Champagne historique. Lire et la Poste La Tribune L...
Wikipédia

marne.gouv.fr

WIKIPEA Facebook Twitter

Région Grand-Est
Création du département 4 mars 1790
Chef-lieu (Préfecture) Châlons-en-Champagne
Sous-préfectures Epernay Reims Vitry-le-François
Afficher plus

Explorer davantage

Champagne-Ardenne Département Français Alsace Est-Rhin Haut-Rhin

Image: Unsplash Données: @linda_machalasson_machalasson
Titre de propriété sous licence CC-BY-SA
Commentaires



Préfecture De La Marne
40 (1 avis) Services gouvernementaux

Site Web Itinéraires

Services Nous contacter

33 r Carnot, 51000 Châlons en Champagne - 1 km
03 26 26 10 10
Fermé - Ouvert demain à 08:45

Ajouter les informations manquantes
Ajouter des photos

Avis
Marrage 40 (5) 1 avis

Forum aux questions
Q: Je veux retirer un document de circulation (DCM) ou un titre d'identité (TI) pour mon enfant mineur, doit-il être présent ?
R: Oui, l'enfant mineur doit être présent lors de la remise du DCM ou du TI.
En savoir plus

Afficher les 10 questions
Données: BusinessWebSite

Profils sociaux
Facebook

Recherches similaires
Images of buildings and landmarks related to the prefecture.





Les démarches en ligne

[Horaires et lieux d'accueil](#) → [Toutes les démarches](#) →

 Carte grise →	 Permis de conduire →	 Carte d'identité →	 Passeport →	 Accueil des étrangers ↗
-----------------------------	------------------------------------	----------------------------------	---------------------------	---------------------------------------

Actualités

[Toutes les actualités](#) →

 Loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration Publié le 20/07/2024 →	 Présentation de la loi pour contrôler (...) Publié le 20/07/2024 →	
 Généralisation de l'application France Identité (...) Publié le 14/02/2024 →	 Grande Exposition du Fabriqué en France à (...) Publié le 08/02/2024 →	 Appel à projets "Tous résilients face aux risques" Publié le 07/02/2024 →

Vous accompagner

Accueil des étrangers →
Horaires et coordonnées →
Prendre un rendez-vous en ligne →

Les grands dossiers

[Tous les grands dossiers](#) →

 SERVICES PUBLICS Les agents publics s'engagent pour des services : proches, simples, efficaces Publié le 05/07/2023	 Préfecture labellisée QUAL-E-PREF Démarche qualité Qualité Publié le 05/07/2023	 France Services, les services publics près de (...) France Services France Services, les services publics près de (...) Publié le 05/07/2024
--	--	---

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer [Plus d'informations sur les cookies](#)

[Personnaliser](#) [Tout refuser](#) [Tout accepter](#)





Enquêtes publiques

[Enquête publique - déclaration
d'ubilité publique](#)

[Enquêtes publiques "loi sur l'eau"
\(autorisation environnementale /
"IOTA"\) depuis Juin 2021](#)

[Enquêtes publiques - Loi sur l'Eau -
Avant Juin 2021](#)

[Site Patrimonial Remarquable \(SPR\)
du centre-ville de Reims](#)

[Enquête publique - Urbanisme](#)

[Enquêtes publiques - Titres miniers,
Gaz et Hydrocarbures](#)

[Enquête Publique - Installations
Classées Pour l'Environnement -
Autorisation](#)

[Enquêtes publiques - Forêts](#)

[Liste des commissaires enquêteurs](#)

[Autres enquêtes](#)

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux



Enquête Publique - Installations Classées Pour l'Environnement - Autorisation

Accès direct aux dossiers d'autorisation relatifs aux Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) domaines Eolien, Elevage, Industrie et Méthanisation:

[Domaine Carrière](#)

[Domaine Eolien](#)

[Domaine Elevage](#)

[Domaine Industrie](#)

[Domaine Méthanisation](#)

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter la page relative aux [Installations Classées Pour l'Environnement](#).

Partager la page



Actualités - Actions de l'État - Services de l'État - Publications - Démarches

Accueil > Actions de l'État > Environnement > Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) > Domaines ICPE Autorisations > Domaines ICPE Autorisation Demande "solite" > Parc éolien du Mont de l'Arbre III

Parc éolien du Mont de l'Arbre III

Mis à jour le 25/07/2024

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d'autorisation environnementale de construire et

d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien du Mont de l'Arbre III »

sur le territoire des communes La Chaussée-sur-Marne

(1 éolienne et 1 poste de livraison) et d'Orney (1 éolienne)

présentée par la société « SAS CE MONT DE L'ARBRE III »

En application des dispositions du Code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du jeudi 11 janvier 2024 à 13 heures 30, au mercredi 14 février 2024 inclus à 19 heures, par arrêté préfectoral n° 2023-14-215-IC sur la demande présentée par la Société SAS CE MONT DE L'ARBRE III, dont le siège social se situe 74 rue du Lieutenant de Montcabrier - ZAC de Mazeran - 34500 Béziers, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien du Mont de l'Arbre III » sur le territoire des communes de La Chaussée-sur-Marne et d'Orney composé de 2 éoliennes et de 1 poste de livraison.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de La Chaussée-sur-Marne et d'Orney et lors des permanences de la commissaire enquêteuse, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de factibilité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relatif à cette requête et convoquer ses observations et propositions sur les registres déposés en mairies de Orney (rue Jean Jaurès - 51240 Orney) et de La Chaussée-sur-Marne, siège de l'enquête publique (1 chemin de la Prairie - 51240 La Chaussée-sur-Marne), ou les adresser par correspondance à la mairie de La Chaussée-sur-Marne, à l'attention de la commissaire enquêteuse, ou encore, par voie électronique à l'adresse suivante : del-participations-publie@marne.gouv.fr

Par la décision n° E2300017/51 du 10 octobre 2023, Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Madame Élodie NOËL, Commandant fonctionnaire, en tant que commissaire enquêteuse titulaire pour diriger l'enquête publique ainsi que Madame Estelle RENASSE, en qualité de commissaire enquêteuse suppléante en cas d'indisponibilité de la titulaire, pour siéger aux fins, jours et heures suivants afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- Jeudi 11 janvier 2024 à la Mairie de La Chaussée-sur-Marne de 13h30 à 15h30;
- samedi 20 janvier 2024 à la Mairie de Orney de 13h30 à 15h30;
- samedi 3 février 2024 à la Mairie de Orney de 16h à 18h;
- mercredi 14 février 2024 à la Mairie de La Chaussée-sur-Marne de 16h à 18h.

Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de La Chaussée-sur-Marne, commune siège de l'enquête publique, lors des permanences en cette commune, et également sur le site [www.marne.gouv.fr/Publications/EnquetesPubliques/EnquetePubliqueInstallationsClasséespourlEnvironnement\(ICPE\)Autorisations/DomaineEolien/ParceEolienDuMontdeArbreIII](http://www.marne.gouv.fr/Publications/EnquetesPubliques/EnquetePubliqueInstallationsClasséespourlEnvironnement(ICPE)Autorisations/DomaineEolien/ParceEolienDuMontdeArbreIII)

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteuse seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - Service environnement et en mairies de La Chaussée-sur-Marne et d'Orney et consultables sur le site internet des services de l'État dans la Marne [www.marne.gouv.fr/Publications/EnquetesPubliques/EnquetePubliqueInstallationsClasséespourlEnvironnement\(ICPE\)Autorisations/DomaineEolien/ParceEolienDuMontdeArbreIII](http://www.marne.gouv.fr/Publications/EnquetesPubliques/EnquetePubliqueInstallationsClasséespourlEnvironnement(ICPE)Autorisations/DomaineEolien/ParceEolienDuMontdeArbreIII), pendant un an.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Renaud GOZARD, responsable du dossier, par mail à re-naud.gozard@totalenergies.com ou par voie postale, à la société SAS CE MONT DE L'ARBRE III, 74 rue du Lieutenant de Montcabrier - Technoparc de Mazeran - CS 10034 - 34500 BÉZIERS.

Pour cette demande d'autorisation, des informations peuvent également être demandées à la Direction départementale des territoires de la Marne, par mail à l'adresse « del-participations-publie@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51 - Service Environnement - Unité procédures environnementales - 40 boulevard Anatole France - CS 69664 - 51037 Châlons en Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 5 décembre 2023

Pour le Préfet et par délégation,

Le Chef de l'Unité procédures environnementales,

signé : Vincent ROGER

Avis d'enquête publique

[Télécharger Avis EP signé_VR_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

Dossier d'enquête publique

[Télécharger SI TE_mda3 AE0 check list_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE1 description demande_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE21 UE_RHT_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

https://webinfo-ide.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SI_te_mda3_0e_cle0711152_2_eie

[Télécharger SI TE_mda3 AE22 UE_A1 ecologie_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE22 UE_A21 acoustique_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE22 UE_A22 acousti_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

https://webinfo-ide.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SI_te_mda3_0e_cle0711152_2_eie_a3_012120

https://webinfo-ide.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/SI_te_mda3_0e_cle0711152_2_eie_a4_photomontage_bd

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE22 UE_A5 ZIV_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE31 EDD_RHT_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE32 EDD_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE41 plan situation_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE42 plan ensemble_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE43 plans techniques_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger SI TE_mda3 AE5 notes non technique_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger 220210_Mémoire TotalEnergies en réponse à l'avis de la MRAE projet MCAVI_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

[Télécharger MRAE Mont de l'Arbre III_0](#)

REF : 23-195 - 17/2023

Observations

[Télécharger Observation1_0](#)

REF : 23-195 - 25/2024



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien du Mont de l'Arbre III » sur le territoire des communes de La Chaussée-sur-Marne (1 éolienne et 1 poste de livraison) et d'Omey (1 éolienne) présentée par la société « SAS CE MONT DE L'ARBRE III »

En application des dispositions du Code de l'environnement, **une enquête publique est ouverte du jeudi 11 janvier 2024, à 13 heures 30, au mercredi 14 février 2024 inclus à 19 heures**, par arrêté préfectoral n° 2023-EP-215-IC sur la demande présentée par la Société SAS CE MONT DE L'ARBRE III, dont le siège social se situe 74 rue du Lieutenant de Montcabrier - ZAC de Mazeran - 34500 Béziers, en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien dit « Parc éolien du Mont de l'Arbre III » sur le territoire des communes de La Chaussée-sur-Marne et d'Omey, composé de 2 éoliennes et de 1 poste de livraison.

Aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de La Chaussée-sur-Marne et d'Omey et lors des permanences de la commissaire enquêtrice, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relatifs à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé en mairie de La Chaussée-sur-Marne, siège de l'enquête publique (1 chemin de la Mairie - 51240 La Chaussée-sur-Marne), ou les adresser par correspondance à la mairie de la Chaussée-sur-Marne, à l'attention de la commissaire enquêtrice, ou encore, par voie électronique à l'adresse suivante : **ddt-participations-public@marne.gouv.fr**

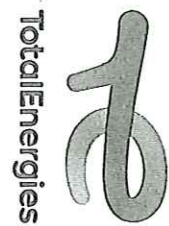
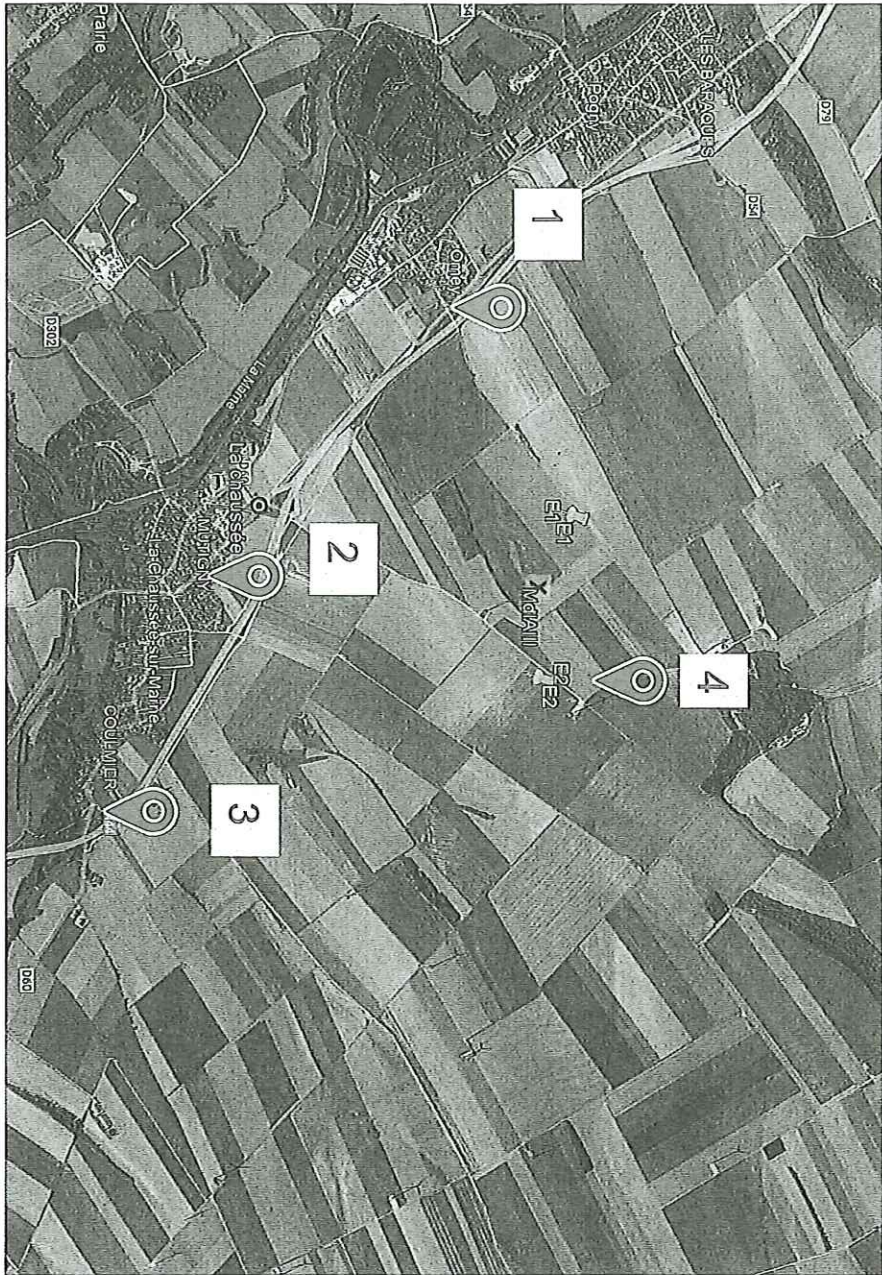
Par la décision n° E23000117/51 du 10 octobre 2023, Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Madame Brigitte NOEL, Commandant fonctionnel, en tant que commissaire enquêtrice titulaire pour diriger l'enquête publique ainsi que Madame Béatrice PENASSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante en cas d'indisponibilité de la titulaire, pour siéger aux lieux, jours et heures suivants afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- **jeudi 11 janvier 2024 à la Mairie de La Chaussée-sur-Marne de 13h30 à 15h30 ;**
- **samedi 20 janvier 2024 à la Mairie de Omey de 13h30 à 15h30 ;**
- **samedi 3 février 2024 à la Mairie de Omey de 16h à 19h ;**
- **mercredi 14 février 2024 à la Mairie de La Chaussée-sur-Marne de 16h à 19h.**

Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de La Chaussée-sur-Marne, commune siège de l'enquête publique, lors des permanences en cette commune, et également sur le site www.marne.gouv.fr (Publications > Enquêtes publiques > Enquête publique-Installations Classées pour l'Environnement (ICPE)-Autorisation > Domaine Eolien > Parc éolien de Mont de l'Arbre III).

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - Service environnement et en mairies de La Chaussée-sur-Marne et

Emplacement des panneaux d'affichage



4 panneaux, pour 2 éoliennes et 1 PDL

Emplacements à confirmer

